

# Le p'tit journal n°27

## Compte-rendu des réunions du conseil municipal du 6 et 27 mars 2006

### PLU.

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'ensemble des documents contractuels relatifs au PLU.

### Vote du compte administratif 2005.

Il accepte et vote le compte administratif 2005 qui présente un excédent de 143489,12€.

### Vote des 4 taxes 2006.

Leur taux a été approuvé avec une hausse de 2%, qui représente un produit fiscal attendu de 77051€ (taxe d'habitation 8,98%, foncier bâti 19,37%, foncier non bâti 69,19% et taxe professionnelle 6,75%).

### Vote du budget primitif 2006.

Le budget primitif 2006, équilibré à 309110€ en fonctionnement et 467100€ en investissement, est voté.

Le conseil général ayant subventionné le projet, la réfection de la rue du Chemin Vert sera engagée.

### Cession de l'actif de Vignemont Loisirs.

A la suite de la dissolution de Vignemont Loisirs, les élus acceptent le versement d'une partie de leur actif.

### Budget communautaire.

A la communauté de communes du Pays des Sources, le budget a été voté avec une hausse des taux de 4%, due à la constitution d'un fonds de roulement (travaux de la zone communautaire de Ressons, ...) et l'augmentation des frais de collecte des ordures ménagères.

### Tout-à-l'égout.

Faute de subventionnement en 2006, les études complètes pour le tout-à-l'égout ne débiteront qu'en 2007.

C'est le printemps, nous attendons avec impatience le soleil, nous en avons tous besoin car l'hiver a été particulièrement long. Espérons qu'avec les beaux jours nous n'entendrons plus parler de la grippe aviaire qui nous a créés bien des soucis.

Une bonne nouvelle : le Conseil Général nous a prévenus ces derniers jours qu'il nous accordait une subvention pour les travaux de la rue du Chemin Vert. Avant de démarrer ce chantier, nous organiserons une réunion préparatoire à laquelle les riverains seront conviés.

Quelques mots à propos de Vignemont-Loisirs : Jocelyne Pivetta, Présidente, conformément à ce qu'elle avait annoncé voici un an, nous a confirmé qu'elle se retirait de Vignemont-Loisirs. Toute l'équipe qui gravitait autour d'elle, se retire également. Suite à la dernière assemblée générale, il a été décidé de dissoudre Vignemont-Loisirs. Au nom du Conseil Municipal et de tous les Vignemontois, merci d'avoir donné sans compter, de votre temps pendant plus de dix ans, d'avoir créé de l'animation dans notre modeste petit village, tout ceci dans un climat de convivialité et de sympathie. Nous avons vécu de grands moments de bonheur ensemble. Le Conseil Municipal souhaite qu'une nouvelle équipe reprenne le flambeau. Je profite de l'occasion pour faire appel aux bonnes volontés : qu'elles se fassent connaître en mairie ou nous contactent directement.

Je terminerai par quelques rappels de civisme :

- il est toujours interdit de déposer des gravats sur les chemins de notre commune.

- pour tout travaux dans votre maison ou sur votre clôture, vous êtes tenus de faire une déclaration en mairie. Dans le doute, questionnez-nous. Tout renseignement utile vous sera donné.

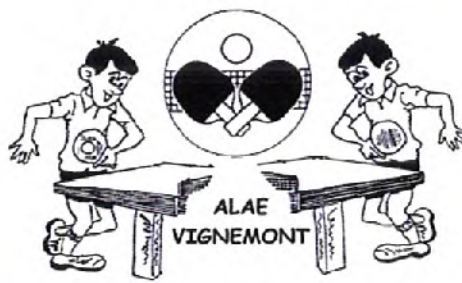
- vous ne pouvez intervenir sur les biens du domaine public (trottoirs, bordures...) sans autorisation de la mairie.

- enfin, au nom de la sécurité, nous vous demandons de respecter la vitesse de 50 km/h dans notre village.

Nous comptons sur votre collaboration pour qu'à Vignemont, il fasse toujours bon vivre.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute.

Le Maire



### ☞ Championnats par équipes: 2<sup>ème</sup> phase

Le samedi 8 avril 2006 va se jouer la montée pour 4 des 5 équipes engagées en championnats par équipes:

- L'équipe senior évoluant en D3 est 2<sup>ème</sup> de sa poule et jouera contre Formerie (1<sup>er</sup> au classement)
- L'équipe senior évoluant en D4 est 2<sup>ème</sup> de sa poule et jouera contre l'Est du Valois 2 (4<sup>ème</sup> au classement)
- Les minimes sont 5<sup>ème</sup> de D2 et joueront contre l'Est du Valois (2<sup>ème</sup> au classement)
- Les cadets sont 1<sup>ers</sup> de D3 et joueront contre l'ASPC Oise (4<sup>ème</sup> au classement)
- Les juniors sont 1<sup>ers</sup> de D1 et joueront contre Les Ageux (1<sup>ers</sup> au classement)

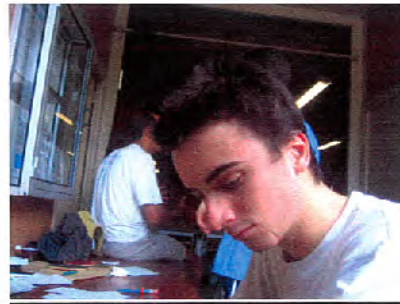
**Toutes les équipes jouant à domicile, vous serez donc les bien venus pour les encourager.  
(Début des rencontres à 14h 30 pour les jeunes et à 20h pour les adultes)**

### ☞ Critériums fédéraux:

A la suite du 4<sup>ème</sup> et dernier tour des individuelles, Laure GREUGNY finit 3<sup>ème</sup> de D1 cadette et remonte en régionale pour la saison prochaine. Christophe HELIN finit 9<sup>ème</sup> de D1 minime et se maintient pour l'an prochain. Il en est de même pour Benjamin BOCQUET qui finit 5<sup>ème</sup> de D1 junior.

### ☞ Meilleur joueur du club lors de la 2<sup>ème</sup> phase:

**Voici la nouvelle recrue du club, Clément Bertrand (ancien joueur de Coudun classé 55) qui est arrivé en milieu de saison. Il a à son actif 8 matchs gagnés sur 9 disputés.**



### ENTRAINEMENT

- Pour les jeunes, des séances d'entraînement sont mises en place, à la salle communale, les **mercredis de 14h à 15h15** pour les nouveaux arrivants et de **15h15 à 17h** ainsi que les **vendredis de 18h30 à 20h** pour les jeunes initiés à la compétition.
- Pour les adultes, rendez-vous les **vendredis de 20h à 22h**.

Et toujours, si vous voulez connaître les résultats en détail, voir les photos des joueurs ou vous renseigner pour une éventuelle inscription au sein du club...n'hésitez pas à vous connecter sur le site Internet du club: [www.alae-vignemont.fr](http://www.alae-vignemont.fr)



# CENTRE SOCIAL RURAL du canton de Ressons sur Matz

*avec le soutien de votre commune*

*des services de proximité pour les familles*

## **vos repas livrés à domicile !**

- ⇒ pour les personnes âgées de plus de 65 ans, et les personnes seules, malades ou handicapées
- ⇒ dans le canton de Ressons sur Matz depuis 1994
- ⇒ vos repas chaque jour, ou de temps en temps, comme vous voulez ...
- ⇒ la visite quotidienne d'une livreuse, du lundi au samedi

**le repas du midi** comprenant une entrée, un plat (viande et légumes), un fromage (ou laitage) et un dessert

**tarif 2006 : 6,60 €** le repas

*les repas sont préparés et fournis par MIDI-SERVICE, de Bresles  
une cuisine familiale, traditionnelle ... des repas copieux et de qualité !  
chaque jour, **un grand choix de menus pour tous les goûts***

---

renseignement, inscription, visite à votre domicile

s'adresser au

### **Service de Portage de Repas**

Centre Social Rural  
rue de Compiègne à RESSONS SUR MATZ

**☎ 03 44 42 71 10**

